



Nous sommes là pour vous aider

N°51891#03



## Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2017-2018

Articles R.531-1 à D.531-12 du Code de l'éducation

### Notice d'information

Vous souhaitez faire une demande de bourse de collège ?

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou qui sera inscrit au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

▶ ▶ Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ? La

bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015 du ménage du demandeur.
- 2) les enfants à charge : c'est le nombre total d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafonds de revenus 2015 à rte dépasser	14 955	18 406	21 857	25 308	28 760	32 211	35 662	39 113

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

▶ ▶ Comment faire votre demande de bourse de collège ?

**Pour les collèges publics, la demande de bourse s'effectue en ligne sur votre compte Education nationale ou sur France Connect avec l'identifiant et le mot de passe transmis par mail et/ou par papier (cf brochure « comment accéder à scolarité services ? » diffusée sur pronote). Afin de faciliter votre démarche, un tutoriel est également disponible à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college).**

La constitution du dossier de bourses sous format papier est possible à titre exceptionnel.

Vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college).

Vous remplirez ce document et y joindrez :

- votre avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015 (et celui de votre concubin le cas échéant)
- un relevé d'identité bancaire (Bic/Iban).

Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant. Tout dossier incomplet ou rendu hors délai ne sera pas étudié.

La campagne de bourses pour 2017/2018 est ouverte **jusqu'au 18 octobre 2017, délai de rigueur.**

#### Pour les élèves inscrits au CNED :

Si votre enfant est inscrit au Centre national d'enseignement à distance, vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, en adressant votre dossier, accompagné des pièces justificatives, pour le 31 octobre 2017 :- au centre du CNED, Institut de Rouen, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général de collège CNED Institut de Rouen, BP 288, 76137 Mont-Saint-Aignan cedex. Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure. tél : 02,32.29.64,00

- au centre du CNED, Institut de Toulouse, si votre enfant est inscrit dans une classe complète de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) CNED Institut de Toulouse, 3 allée Antonio Machado 31051 TOULOUSE Cedex 9 — Le dossier de bourse sera instruit par le directeur académique, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège. tél : 05.61.02.05.01

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ▶ Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant  
ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college) et utiliser le simulateur de bourse en ligne